

Nom du responsable du comptage :

Date: _____ Heures début : Fin :

Commune: _____ Canton : _____

Météo : Vent fort Pluie Soleil Nombre de participants :

Surface totale chassée : ha Surface totale comptée : ha

Nombre de couples aux 100 ha : Nombre de lièvres aux 100 ha :

Traques		PERDRIX GRISES				LIEVRES	Décomptes prochaine traque
		Couples	Trios	Isolées		Nombre	
N°1	aile gauche						
	aile droite						
	face						
	retour						
	total n°1						
N°2	aile gauche						
	aile droite						
	face						
	retour						
	total n°2						
N°3	aile gauche						
	aile droite						
	face						
	retour						
	total n°3						
N°4	aile gauche						
	aile droite						
	face						
	retour						
	total n°4						
N°5	aile gauche						
	aile droite						
	face						
	retour						
	total n°5						
N°6	aile gauche						
	aile droite						
	face						
	retour						
	total n°6						

TOTAL GENERAL Nombre total de Couples:

Signature :



Nombre total de Lièvres:

Tournez, SVP →

Chasse de la perdrix grise et du lièvre en 2013

PERDRIX GRISES en 2013 :

Nombre de jours de chasse sur la saison : jours

Nombre de perdrix prélevées : perdrix grises

Non tir

LIEVRES en 2013 :

Nombre de jours de chasse sur la saison : jours,

dont jours en plaine et au bois.

Nombre de lièvres prélevés : lièvres,

dont en plaine et au bois.

Non tir

Vos remarques éventuelles :

Merci de bien vouloir retourner cette fiche

au plus tard le 11 avril à :

Fédération des Chasseurs de la Somme
Richard BOUTEILLER
1 Boulevard Baraban 80038 Amiens Cedex 1



L'objectif d'un comptage de printemps est de déterminer la densité de couples reproducteurs de perdrix grises et d'évaluer l'abondance des lièvres.

Voici quelques recommandations pour réussir votre comptage :

1. La date

Choisissez une date entre début mars et début avril.

2. Les participants

Prévoyez au minimum 25 à 30 personnes.

- Rabatteurs : l'écartement entre eux est de 25 à 30 mètres, pas plus.
- Observateurs : ils voient leurs voisins immédiats à l'œil nu.
- Ailiers : bons marcheurs, au nombre de 2 ou 4 si la traque est longue, ils marchent à 100m, voire 200 mètres à l'avant des traqueurs sur les ailes gauche et droite.

3. Les traques

Comptez un minimum de 250 à 300 hectares -pas moins- en plusieurs traques.

Répartissez bien les traques (plus ou moins giboyeuses) sur le territoire.

4. La méthode de comptage

Rappelez bien les consignes avant de partir, même si vous faites des comptages depuis 20 ans !

Nommez un chef de traque (muni d'une trompe), un responsable des postés ainsi que 2 ailiers.

Veillez à bien aligner les rabatteurs et faites respecter les écartements entre eux (25 à 30m maximum).

Poussez le gibier vers l'extérieur quelle que soit la direction du vent, surtout pas une traque dans une autre.

Chaque personne -observateur ou rabatteur- compte le gibier qui sort de la traque sur sa droite et ce jusqu'à son voisin.

5. Le relevé des observations

Interrogez les participants à tour de rôle dans l'ordre dans lequel ils étaient placés lors de la battue et non pas au hasard.

Au cas, n'hésitez pas à remettre en place l'éventuel « gaveux » : demandez à ses voisins de confirmer ce qu'il aurait exagérément comptabilisé... il y va de votre crédibilité !

Bon comptage.

Dans le cadre de l'application du schéma départemental de gestion cynégétique, la Fédération des chasseurs de la Somme s'est engagée à établir et respecter des protocoles pour chaque opération technique de terrain concernant le petit gibier (comptages de printemps, échantillonnages des compagnies, comptages nocturnes des lièvres, comptages des coqs faisans au chant, ...).

Ces protocoles simplifiés s'inspirent de ceux établis par le Service technique de l'ONCFS (CNERA petite faune sédentaire de plaine)

Voici les éléments essentiels au bon déroulement d'un comptage de printemps, tant dans sa fiabilité que dans sa bonne organisation.

1. Objectifs visés

Il s'agit de déterminer la densité de couples reproducteurs de perdrix grises au début du printemps.

C'est la donnée de base pour assurer une bonne gestion de la perdrix grise.

Quant aux lièvres, les comptages de printemps permettent de se faire une idée de leur abondance.

2. Technique retenue

Dans la Somme, la technique la mieux adaptée à nos territoires est dite « battue sur secteurs échantillons ».

Cette technique souple et facile à mettre en œuvre permet de travailler sur des traques simples, reposant sur des limites de terrain facilement repérables (chemins, repères naturels, ...), ce qui facilite le placement des participants.

3. Choix de la date

La fourchette de dates habituellement retenue pour les comptages de printemps est comprise entre début mars et début avril.

Ce type de comptage ne doit pas être réalisé en cas de grand froid ou de brouillard.

4. Moyens humains

L'écartement entre chaque rabatteur est au maximum de 25 à 30 mètres. Quant aux observateurs, ils doivent voir leurs voisins immédiats à l'œil nu.

Ainsi, avec **25 à 30 personnes**, on peut aisément compter 500 à 600 hectares en une journée, soit 250 à 300 hectares en une demi journée.

En cas d'insuffisance de personnel, le mieux est de reporter le comptage.

5. Choix des traques

Sur un territoire de grande superficie, un **minimum de 250 à 300 hectares** est prospecté.

Sur un territoire de moindre superficie, la totalité est comptée.

Si l'on ne ratisse pas la totalité du territoire, il faut éviter que seules les meilleures zones soient sélectionnées (réserves de chasse par exemple).

Par conséquent, la **répartition des traques** est établie équitablement entre les zones plus ou moins giboyeuses.

Il est judicieux de **cartographier les traques** (sur carte IGN 25000^{ème}, type de carte la plus couramment utilisée), et de vérifier au **cadastre** la **surface recensée**.

6. Méthode de comptage

La technique consiste à faire sortir les perdrix et les lièvres des traques.

Chaque traque est battue par des **rabatteurs** en ligne, espacés au maximum de 25 à 30 mètres les uns des autres.

Les rabatteurs marchent bien alignés.

Un chef de traque veille à faire respecter l'alignement et l'espacement entre marcheurs, il lui est conseillé de se munir d'une trompe de chasse.

Lorsque les traques sont juxtaposées, on **pousse le gibier vers l'extérieur** de la zone comptée, ou vers des traques déjà comptées (ne pas pousser une traque vers la prochaine).

Il ne faut pas hésiter à changer le sens d'une traque en fonction de la direction du vent, de manière à ce que les perdrix aient tendance à fuir devant les rabatteurs.

La répartition des participants est la suivante :

✓ Une ligne de rabatteurs écartés au maximum de 20 à 30 mètres les uns des autres.

Cet écartement est d'autant plus faible que la végétation est haute et que le sol présente un relief important (labour par exemple).

Les rabatteurs sur les ailes marchent un peu à l'avant de la ligne de rabatteurs.

✓ Des observateurs sur les côtés de la traque et en bout de traque disposés de telle façon que deux observateurs voisins se voient à l'œil nu.

Chaque personne -observateur ou rabatteur- compte le gibier qui sort de la traque sur sa droite jusqu'à son voisin, en aucun cas le gibier qui fuit devant lui !.

Si du gibier part en direction de la traque suivante, il est impératif de le noter.

Remarque : Les chiens sont formellement interdits, même tenus en laisse.

7. Relevé des observations

Une fois la traque achevée et la totalité des participants revenus, le responsable du comptage relève les observations de chaque participant.

Les participants sont interrogés à tour de rôle dans l'ordre dans lequel ils étaient disposés lors de la battue (et non pas au hasard !...).

8. Traitement des résultats

On **totalise les couples de perdrix** et les trios observés (en prenant en compte les oiseaux vus en groupe et en éliminant les oiseaux susceptibles d'avoir été comptés deux fois).

On divise ce total obtenu par la surface battue, ramenée aux 100 hectares.

Exemple : 50 couples de perdrix comptés sur 280 hectares

$50/280 = 0.18$, que l'on multiplie par cent soit 18 couples aux 100 hectares.

On totalise le nombre de lièvres que l'on ramène aux 100 hectares (même calcul que les couples de perdrix).

Compter les lièvres n'a pour seul intérêt que d'avoir une idée de leur abondance.

En effet, la proportion de lièvres levés dépend de l'espacement entre les rabatteurs et de la densité de lièvres.

Toutefois, dans la mesure où les conditions de comptage restent identiques d'une année sur l'autre, on peut apprécier l'évolution de leur abondance.

Les résultats sont reportés sur la fiche jointe.

On reporte aussi sur cette fiche le mode de gestion utilisé l'année précédente pour les perdrix grises et les lièvres (plan de gestion avec dispositifs de marquage, limitation du nombre de jours de chasse, non tir, ...) et le prélèvement par la chasse de l'automne précédent.

Dans la mesure du possible, on annexe à la fiche de résultats une cartographie des traques de comptage sur carte IGN 25000^{ème}.

Par ailleurs, chaque année, il est impératif de rappeler l'essentiel de ces règles aux participants.

Le respect de ces règles est dans l'intérêt de tous et du gibier.



Fédération des chasseurs de la Somme
Février 2007